

La police technique de la Principauté du Liechtenstein

De Otto Beck
Chef du commissariat police technique

Jusqu'en automne 1991 le corps de police de sûreté de la Principauté du Liechtenstein logeait dans le bâtiment du gouvernement à Vaduz, dans des conditions d'espace assez précaire. En effet, depuis la fondation du corps en 1933 des examens d'identité judiciaire sur des personnes arrêtées étaient effectuées par des policiers. En effet, il n'existait aucun service d'identité judiciaire ou de police scientifique. L'état des lieux était établi en utilisant des méthodes connues par des fonctionnaires de la section « investigation », c'est ainsi que l'on nommait la police criminelle. Ils se limitaient dans la plupart des cas à la photographie, le « pinceau » et rarement à la prise des traces d'outils et des traces de semelles en plâtre.

Le début

Le déménagement en 1991 dans le nouveau bâtiment et le changement du corps de « police de sûreté » à la « police du pays » a permis de libérer de l'espace pour aménager les locaux de la police technique : Un laboratoire avec une hotte, une chambre obscure pour le traitement des photos noir/blanc, une salle pour la prise des photos des personnes, les empreintes digitales, etc. et une salle pour les photos d'objets. Les salles étaient vides et quelques appareils ont pu être installés. Avant le déménagement j'avais effectué principalement des tâches d'identité judiciaire en plus d'autres activités de police criminelle.

Le service d'identité judiciaire a été créé finalement en 1993 lorsqu'un nouveau policier m'a été attribué pour ce domaine. Il suivait un troisième policier, mais la formation dans ce domaine était très insuffisante. J'ai fréquenté tout seul presque tous les cours pour la police scientifique qui ont été organisés par le concordat policier suisse de l'Est.

Du renfort

En 2001 j'ai reçu un collaborateur civil avec une formation de laborantin en chimie, Michael Gätzi. Jusqu'en mars 2004 on faisait en duo tous les travaux sur les lieux et au labo. Finalement Helen Saxer, une collaboratrice scientifique qui a fait ses études à l'université de Lausanne, a été engagée. Cela a permis d'améliorer la qualité et la rapidité du travail.

Les relations avec la Suisse

On est client chez le Kompetenzzentrum Ostpol.ch de la police cantonale de St. Gall et on profite ainsi du service scientifique forensique accrédité et du SIJ. Notre collaboration est excellente et nous leur sommes reconnaissants pour leurs services. Nous avons également de bonnes relations avec l'institut de Médecine légale de l'hôpital de St. Gall. Leur médecins légistes peuvent être appelés en cas de besoin. Nous avons toujours de bons contacts avec la police cantonale de Zurich, avec le laboratoire des documents et avec le Wissenschaftlicher Dienst de la police de la ville de Zurich. Notre pays est lié par des contrats d'état à l'AFIS et la base de données CODIS soit comme fournisseurs ou comme usagers. En tant que petit état, nous dépendons du soutien extérieur des pays voisins. Ainsi, nous avons un excellent contact avec les collègues du Vorarlberg.



A partir du 1^{er} janvier 2007 un quatrième collaborateur sera engagé au commissariat de police scientifique, ce qui permettra d'organiser un service de piquet de 24 heures.